



Garantie de fonctionnement solaire thermique

Nous sommes convaincus de la qualité de nos produits et c'est pourquoi nous vous offrons des garanties supplémentaires allant au-delà des obligations légales de garantie pour les produits suivants :

- Capteurs plans : 10 ans
- Réservoirs solaires : 5 ans

Qualité garantie

Wagner Solar GmbH garantit le fonctionnement et la durabilité des composants nommés plus haut et garantit aussi qu'ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication, autant qu'ils aient été installés, utilisés et entretenus dans des conditions correspondant à leur destination première.

La garantie inclut, pour nos capteurs solaires, des défauts qui pourraient diminuer nettement la performance ou mettre en danger la stabilité statique, et pour nos réservoirs solaires, des défauts concernant l'émaillage et les matériaux.

La période de garantie débute à la date de fabrication (indiqué sur la plaque signalétique).

Performances garanties

Les coûts des prestations de garantie sont limités à la hauteur du prix net d'achat des produits.

Dans un cas de garantie avéré Wagner Solar GmbH décidera de son propre choix de réparer, de remplacer le produit ou de rembourser son prix d'achat.

Wagner Solar GmbH n'est pas redevables d'autres prestations supplémentaires de garantie, particulièrement pour :

- Des frais de nouvelle installation et d'extension
- Des frais de test
- Des frais d'emballage et de transport
- Des manques à gagner

Nous déclinons toute responsabilité pour des dégâts dus à des catastrophes naturelles et à des événements de force majeure

Restrictions et conditions

Une prétention à des prestations de garantie n'existe que dans l'espace de la période de garantie.

Pour avoir droit à d'éventuelles prestations de garantie, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Les normes et réglementations en vigueur à la date du montage ont été observées lors du dimensionnement et du montage de l'installation.
- La vente et l'installation des composants ont été réalisées par un installateur qualifié. Les instructions de montage correspondantes ont été suivies.
- La mise en service et la maintenance ont été effectuées par un installateur qualifié selon les instructions du constructeur et documentées par des protocoles de mise en service et de maintenance.
- Pour l'intégration des capteurs en toiture une ventilation arrière de la toiture, correspondant aux réglementations techniques, est existante.
- Aucun bris de verre ou dégâts dus au gel ne sont responsables du défaut et l'installation n'a pas été soumise à des agents corrosifs.
- Aucun dégât n'a été occasionné au cours du transport, du stockage ou du fonctionnement.
- Le défaut n'a pas été occasionné par un tiers ou par des événements de force majeure.

La période de garantie nommée plus haut n'est pas prolongée par les prestations de garantie. Les pièces ou les produits remplacés deviennent la propriété de Wagner Solar GmbH.

Recours à la garantie

Pour avoir recours à la garantie vous devez vous adresser immédiatement au vendeur / à l'installateur chez lequel vous avez acquis les composants mentionnés plus haut. Le vendeur / l'installateur vous informera de la marche à suivre.

Vous devez faire valoir votre droit par écrit et envoyer votre demande en y joignant une preuve d'achat et une description du défaut.

En outre les conditions générales de vente de Wagner Solar GmbH sont valables dans leur version actuelle en vigueur.

Cölbe en décembre 2020

